

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Février 2018

Convocation du 31 janvier 2018

Présents : Mesdames BEILLARD, RAVENEAU, LAURENT, BONIN, BAUDRY, Messieurs CHAPEAU, PIAU, DELAUNAY, GROLLEAU, ROUSSIASSE.

Excusés : Mesdames PICHONNEAU, COUET, Messieurs BOSSIS, LHUILLIER.

Pouvoirs : Mme PICHONNEAU à Mme BAUDRY – Mme COUET à Mme LAURENT.

Secrétaire de séance : Mme LAURENT.

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 12 décembre 2017.

- Numérotation et dénomination de voies des adresses de la commune

Afin d'améliorer la qualité des services auprès de la population (urgence, secours, livraison ...) ainsi que le déploiement à venir de la fibre optique, la commune décide d'engager la démarche avec la poste.

- SIEA : Présentation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Ce dernier a été présenté au conseil municipal et est consultable en mairie.

- Information sur la qualité de l'air dans les écoles

A compter du 1^{er} janvier 2018, un diagnostic et une auto-évaluation seront réalisés début mars.

- Travaux Eglise

L'installation du chantier commencera début mars. Des panneaux seront installés sur les grilles du chantier pour informer la population des travaux. Une demande de subvention sera sollicitée auprès de l'Etat et de la Région pour les tranches optionnelles 1 et 2.

- Prieuré

Suite à la consultation concernant le maître d'œuvre, l'analyse des candidats est en cours. Deux devis ont été présentés pour le diagnostic structurel. Un avis sera demandé au CAUE. Différentes demandes de subventions seront sollicitées.

- Etude des demandes de subventions 2018

Le conseil municipal a étudié les demandes pour l'année 2018.

- Orientations investissements 2018

La liste des investissements à prévoir a été dressée. La priorité sera donnée aux travaux intérieurs de l'église permettant sa réouverture. L'aménagement de Prieuré en équipement culturel est également au programme.

- DPU

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur la parcelle située « Le Pied Fourché » ni même sur les maisons situées « Le Pied Fourché » et « Rue de la Roche ».

Réunion Commission

- Espaces verts : 27 Février 2018 à 11 H.
